

Lettre de l'ADBEN Lyon

Avril 2014

Edito

Pour cet édito de printemps, beaucoup de (bonnes ?) nouvelles à partager avec vous, chers adhérents !

Tout d'abord au plan national, dans la droite ligne du texte de juillet 2013 qui nous reconnaît pleinement dans notre fonction enseignante, **l'abrogation du décret de 1950** devrait désormais permettre d'atténuer les écarts de traitement avec nos collègues de discipline, tant sur la prise en compte de nos heures de séances devant élèves que sur le paiement des heures supplémentaires. Et même s'il subsiste des ambiguïtés à lever dans le texte, la Fadben peut s'enorgueillir d'avoir largement contribué à l'avancement de ce dossier. Vous retrouvez le texte de la [Fadben](#) sur le site national.

Ensuite au plan académique, **l'audience avec la rectrice** que nous attendions depuis longtemps a permis des avancées notables dans le **dossier des personnels en réadaptation et reconversion**. En premier lieu, le collègue devra faire le «choix» de la documentation, mais l'accord du professeur documentaliste accueillant ne pourra être demandé. En revanche, l'accueil sera contractualisé afin de déterminer en amont les tâches dévolues au collègue accueilli. Une

formation qu'il reste à mettre en place devra leur être proposée en dehors de celle assurée par le professeur documentaliste accueillant. En outre, celui-ci devrait toucher une rémunération pour le travail d'accompagnement et de formation accompli. Un état des lieux pour dénombrer de manière exacte ces personnels (Capa de février) devrait être fait par le rectorat.

Suite à la décision unilatérale de supprimer la moitié de nos **journées de regroupement bassin** (JRB), l'audience réclamée par les coordonnateurs de bassin et appuyée par notre Adben a abouti au rétablissement de nos 3 journées dès cette année (assorti toutefois de la suppression des remboursements des frais de déplacement par le rectorat). Dans le domaine de la formation, nous avons également attiré l'attention de Mme Sapet-Reverdy sur une **offre de plus en plus rétrécie du Paf** pour notre discipline. Début février, elle a convoqué un groupe de travail dont nous faisons partie, qui réfléchit à une offre plus large et plus pertinente au regard de l'évolution de notre métier. Nous nous revoyons en mai. Elle a par ailleurs pris l'engagement de reprendre le principe de la journée professionnelle dès 2015.

Enfin, nous avons sollicité le **CARDIE** (conseillers académiques en Recherche-développement, innovation et expérimentation) afin de participer à la réflexion menée dans l'académie sur la mise en place des 3C.

Beaucoup de chantiers ouverts donc, pour assurer la reconnaissance et la spécificité de notre profession.

Un travail de longue haleine qui trouvera d'autant plus d'écho que nous serons nombreux à porter l'association !

Associativement.

Isabelle Boutigny
Présidente de l'ADBEN Lyon

Comité directeur de janvier 2014

La FADBEN nationale mène deux importants chantiers d'enquête de terrain auprès des professeurs documentalistes depuis plusieurs mois.

L'enquête sur le métier révèle que
- la présence d'aide documentaliste ne permettrait pas la réalisation de plus de séances pédagogiques

- les professeurs documentalistes sont peu impliqués dans l'acquisition des ressources numériques. En parallèle, l'enquête révèle que les référents numériques doivent rester sur les usages pédagogiques et non techniques.

- il faut être vigilant car l'éducation aux médias et à l'information (EMI) est en train d'être repris par les IPR de Lettres

L'enquête sur les savoirs infodocumentaires est en cours de publication. Les savoirs infodocumentaires sont intégrés par les professeurs documentalistes mais peu utilisés et surtout sans progression. Ces mêmes professeurs font entre 4 et 10 heures de séances par semaine. Cette enquête paraît en parallèle à la mise en service du nouveau wiki de la FADBEN qui intègre de nouvelles séquences pédagogiques :
<http://fadben.asso.fr/wikinotions/index.php>

Au moment du comité directeur, la FADBEN venait d'envoyer un courrier au ministère de l'Education nationale demandant la prise en compte du temps d'enseignement sur le temps de service des professeurs documentalistes avec pour objectif une augmentation des postes. Cette

demande a été entendue dans le cadre la refonte du décret de 1950. Ce courrier revendiquait aussi la création d'une agrégation, d'un module en information documentation et d'un corps

d'inspection spécifique. Pour ce qui concerne le curriculum, il doit être pensé de manière institutionnelle et ne peut relever des seules compétences de la FADBEN.

Le prochain congrès de la FADBEN aura lieu à Limoges, à la faculté de droit, les 9-10-11 octobre 2015.

Les **orientations 2014** ont été définies collectivement :

1- Enseigner et apprendre l'information documentation

Poursuivre la didactisation des savoirs info- documentaires.

Développer des propositions pédagogiques pour la mise en œuvre d'un enseignement info- documentaire.

Participer à la construction d'un curriculum info- documentaire, en s'appuyant sur la recherche universitaire et les pratiques des professeurs documentalistes.

2- Agir pour la reconnaissance du statut et du rôle du professeur documentaliste

Veiller à la place du professeur documentaliste dans les textes officiels.

Agir pour la mise en cohérence des axes de mission du professeur documentaliste.

Communiquer sur la mission et le rôle du professeur documentaliste, en France et à l'international.

3- Ancrer l'action de la FADBEN dans un réseau associatif dynamique et ouvert

Affirmer et faire reconnaître le statut et l'identité professionnelle de la FADBEN et des ADBEN qui la composent.

Soutenir le réseau des ADBEN, dans leur organisation comme dans leurs actions.

Favoriser le développement d'actions associatives et inter- associatives au niveau académique, national et international.

Participer activement à la formation des professeurs documentalistes.

Audience sur les postes en CDI

La FADBEN Lyon est reçu en intersyndicale au rectorat par M. Arène, secrétaire général, Mme Sapert-Reverdy, IPR vie scolaire en charge des professeurs documentalistes et M. Dupont, Secrétaire général adjoint / DRH.

La demande d'audience porte sur les personnels affectés dans les CDI sous divers statuts (réadaptation, reconversion, personnels hors dispositifs...). Elle est soutenue par un texte proposé par l'Adben Lyon en mai 2012, amendé en intersyndicale et envoyé sous forme de courrier au cabinet de la rectrice en octobre 2013.

La Fadben récapitule en début de réunion les principaux points abordés dans la plate-forme :

- l'augmentation du nombre des personnels en réadaptation dans les CDI peu ou pas formés
- la motivation par rapport au métier (choix raisonné ou obligation)
- l'accord des professeurs-documentalistes pour accueillir ces personnes (vivier de professeurs documentalistes volontaires)
- la formation proposée à ces personnels
- la formation et la rémunération des « documentalistes-accueillants »

- l'atteinte à l'image du métier
- l'ouverture en responsabilité (ces personnels utilisés comme variable d'ajustement)

Les syndicats demandent un état des lieux des personnels en CDI comme base de travail et la constitution d'un groupe de travail

Les réponses apportées par M.Arène :

- Inventaire en cours. C'est une demande de l'administration au service ressources humaines afin de dévoiler les « niches » et d'apporter des clarifications sur les statuts et les affectations des personnels en CDI
- Personnels « mis à la disposition » de l'établissement
- Solidarité indispensable
- Le CDI seul lieu de prise en charge possible

Après discussion, M. Arène prend quelques engagements :

- Ecriture d'un référentiel d'aide-documentaliste (va et vient d'un texte sur lequel il faudra s'entendre) gardant une certaine souplesse en fonction des cas
- Négocier auprès de la DAFOP, une journée de formation pour les

« professeurs documentalistes accueillants » même s'il lui semble difficile de former sur l'accueil

- Indemnités : M. Arène n'y est pas défavorable a priori mais souligne la difficulté de trouver la forme de celle-ci pour rémunérer les professeurs documentalistes (péri-éducatives, IFIC, indemnités de formation...)

En revanche :

- la constitution d'un vivier de volontaires lui semble impossible sauf dans le cadre de la reconversion.

- Pour les PACD et PALD, l'accord du professeur-documentaliste accueillant n'est pas possible (le dispositif impose)

- La question de la formation des personnels non certifiés en documentation n'a pas trouvé de réponse claire. Sans doute s'agit-il de contraintes budgétaires.

- A la demande du groupe de travail, il répond non mais propose qu'un bilan soit réalisé lors des CAPA mixte

Audience sur les journées de formation de bassin

La FADBEN a été reçu en intersyndicale avec les coordonnateurs de groupe de bassin sur la question de la disparition programmée des journées de regroupement de bassin pour des motifs budgétaires en présence de Mme Courbon, responsable de la formation, M. Sauret, IPR-EVS, Mme Sapet-Reverdy, IPR-EVS et M. Dupont, DRH.

Nous avons obtenu le maintien des trois journées y compris pour cette année scolaire

- avec l'édition d'OM sans frais

- le soutien des IPR avec un courrier adressé aux chefs d'établissements en

début d'année pour permettre aux collègues de participer aux journées

- 3 journées hors du PAF mais dans le cadre des FIL (formation d'initiative locale)

- la révision des bassins géographiques pour limiter les frais de déplacements sur les bassins les plus étendus

- pour cette année scolaire, l'ajout d'une demi journée de formation avec OM sans frais de la DAFOP à titre exceptionnel

Groupe académique « Ressources en documentation »

Ce groupe est piloté par Mme Sapet-Reverdy, IA-IPR EVS et Référent académique pour le PAF documentalistes. Il est composé de professeurs documentalistes en lycée, en lycée professionnel et en collège, de la FADBEN et de l'ARDEP.

Il a pour objectif de

- Cerner les besoins en formation des professeurs-documentalistes
- Préparer le PAF 2014/15 en cohérence avec le cahier des charges du PAF et le projet de l'académie
- Repérer des personnes ressources et/ou formateurs dans les domaines directement liés aux métiers de professeurs documentalistes
- Proposer ou animer des actions de formation
- Assurer une veille informationnelle permettant de mieux répondre aux besoins des professeurs documentalistes

Lors de la dernière réunion, les thèmes suivants ont été retenus pour le PAF 2014-2015 :

- Ressources et pédagogie dans l'établissement [stage équipe d'établissement]
- EMI et culture de l'information
- Les outils numériques
- Construire le Parcours artistique et culturel
- Littérature de jeunesse, incitation à la lecture plaisir
- Orientation et PDMF
- Organisation et communication
- Les dispositifs transversaux [stage équipe d'établissement]

Une prochaine réunion est prévue le lundi 12 mai pour fixer les contenus précis et les intervenants.

Congrès de l'IFLA

Appel à contribution transmise par l'ENSSIB

Pour que tous les professionnels de l'information documentation profitent de la venue à Lyon de nombreux collègues étrangers, des cinq continents, et mieux leur faire connaître et re-connaître notre

travail pédagogique, transmettez-nous des séquences pédagogiques élèves....

Il y aura au Palais des Congrès un stand de « Valorisation des Bibliothèques et Centres de documentation à la française » >>> My French Library

Adressez vos propositions d'animation à
danielle.martinod@wanadoo.fr

Journée de rentrée ADBEN Lyon



Hôtel de Région, mercredi 4 décembre 2013

Ce mercredi après-midi, quartier de la Confluence, nous étions environ 25 collègues à se retrouver à l'accueil de l'hôtel de Région. Nous avons commencé par une visite commentée de l'exposition « **les fantômes de la liberté** » de Laurent Mulot, dans le cadre de la Biennale.

Cette exposition est la synthèse d'une expérience artistique de longue durée, (Middle of Nowhere), racontée en quatre épisodes : « *centres d'art contemporain fantômes* » trouve son origine dans un voyage à Nullarbor en Australie ; « *Augenblick* » est le résultat d'une résidence d'artiste sur le territoire du CERN, vidéos et sonorités évoquant le monde du dessus, la nature et celui du dessous, la collision des particules ; Dans

« *thinkrotron* » la poésie s'infiltré dans la mémoire informatique du Synchrotron : poèmes de Jaques Reda et d'une sélection d'autres auteurs à travers l'histoire : fragments de 844 pieds pour évoquer les 844 mètres du Synchrotron à Grenoble. Enfin avec « *Aganta-Kairos* » Laurent Mulot, avec le soutien de l'observatoire des neutrinos, filme et photographie quatre commémorations sur les lieux d'entrée et de sortie de cette particule fantôme « la plus petite partie de l'univers jamais imaginée par l'être humain ».

Après l'exposition, le groupe visite brièvement **la Doc'** accueilli par Mr Christan Rich. La Doc' est d'abord un outil réservé aux utilisateurs internes. L'espace de travail est divisé en quatre thématiques : Actualité professionnelle, territoires de Rhône-Alpes, Mémoire de la collectivité, et concours (espace d'information et d'autoformation). Les visiteurs extérieurs (généralement universitaires) bénéficient du service de consultation et de renseignements sur rendez-vous : 15000 ouvrages, 120 titres de presse 35 abonnements électroniques, didacticiels de langue...

A 15h nous quittons l'hôtel de Région pour nous rendre à quelque pas de là à la Brasserie Midi-Minuit pour une assemblée générale conviviale.

Compte-rendu de l'assemblée générale du 4 décembre 2014

Rapport moral

▣ Site Internet

Afin de remplacer le site actuel qui impose la gestion par un seul webmaster, il convient de réfléchir à :

- Acheter un nom de domaine

- Créer un blog, système plus collaboratif

- S'assurer du référencement

- Réfléchir à la structure du site et à la définition des rôles et des droits

▣ Réadaptations / Reconversions

Constat : La formation des personnels en reconversion est prise sur le quota de formation des professeurs documentalistes.

Marie Berlioux était chargée de mission d'inspection pendant 3 ans puis son contrat a pris fin pour des raisons budgétaires. Aujourd'hui Frédérique Dumoulin est en charge des inspections avec deux heures supplémentaires par semaine.

Il est impossible de connaître le nombre de reconversion/réadaptation en poste en CDI sans formation car nos inspecteurs ne communiquent pas sur ce chiffre, par volonté ou par méconnaissance. De plus, il semblerait que les inspecteurs de discipline placent des personnels sans en informer les IPR EVS.

▣ 3 C

Un comité de pilotage a été mis en place dans l'académie pour la première fois le 3 décembre 2013. Il réunit :

- 10 établissements (Paulini à Anse, Labbé à Lyon, Ampère à Lyon, Brel à Vénissieux, La Tourette à Lyon...)

- IPR de discipline : histoire géographie, arts plastiques, langues vivantes...

- DANE (Direction académique au numérique)

- CRDP : Bernard Choffat, Jean Fleury, Marie-Claire Thomas et Christine Rival (maintenance BCDI)

Le bilan de cette première réunion est assez éloigné de la proposition du vademecum. Il ne faut pas réfléchir en terme de lieu mais en terme de fonction et souvent à l'échelle de l'établissement, comme au collège Ampère qui met en place un projet de collège innovant.

La Fadben Lyon prévoit de demander à participer à la réflexion et donc au comité de pilotage.

Election du bureau

Candidats :

Caroline Mami – Virginie Schietse – Julie Monnier – Fanny Manaudou – Fabienne

Scherrer – Isabelle Boutigny – Olivier Mottet – Guillaume Pillet

Composition du bureau académique adopté à l'unanimité : 19 présents

Position de la FADBEN sur les formations

Elles comptent les formations du PAF, les journées de formation de bassin et la journée de regroupement du CRDP (académique ou départementales).

En journée de regroupement des coordonnateurs, Mme Sapet-Reverdy a annoncé que le mode de calcul avait changé, le faisant passer de 18h à 9h. Mme Sapet-Reverdy a annoncé qu'elle souhaite rencontrer Mme Jarjat afin de discuter des arguments avancés par les

services administratifs : coût des frais de déplacement et absence dans les établissements. Il convient de négocier avec la DAFOP.

Les présents à l'AG proposent de faire un courrier FADBEN proposant d'accompagner l'inspectrice auprès de la DAFOP. Les coordonnateurs de bassin attendent une réponse.

L'affaire sera suivie en intersyndicale si nécessaire.

Composition du bureau académique 2014

Présidente : Isabelle Boutigny

Trésorière : Caroline Mami

Secrétaires : Fabienne Scherrer et Fanny Manaudou

Bureau : Julie Monnier, Olivier Mottet, Guillaume Pillet, Virginie Schietse

FADBEN Lyon – MJC Vieux-Lyon – 5, place Saint-Jean Lyon 5e
bureau@fadben-lyon.fr
<http://www.fadben-lyon.fr>